



Association Canadienne des enseignantes et des enseignants retraités
Canadian Association of Retired Teachers

LES ENJEUX DES AÎNÉS AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2021



ENDOSSÉ PAR





Informations au Sujet des Enjeux Concernant les Aînés

To : Membres, Associés, et Amis de l'ACER-CART

Chaque année, l'ACER-CART identifie les enjeux clés d'importance pour les éducateurs retraités et les aînés canadiens. Nous sommes une association nationale non partisane qui s'adresse au gouvernement et à tous les partis politiques pour soutenir nos membres.

Les aînés constituent le segment de notre société qui connaît la croissance la plus rapide et leurs besoins spécifiques n'ont pas encore été adéquatement satisfaits. La pandémie COVID-19 a mis en lumière certaines de ces lacunes. Nous demandons à tous les niveaux de gouvernement de collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour les aînés qui permettrait de :

- Valoriser le vieillissement et reconnaître la participation productive des aînés à la société.
- Donner la priorité aux soins au domicile des personnes âgées ou à proximité de leur domicile.
- Placer les foyers de soins de longue durée sous l'égide de la Loi canadienne sur la santé afin de fournir des normes nationales et un financement.
- Mettre en œuvre un régime national d'assurance-médicaments universel à payeur unique qui comprend les vaccins nécessaires pour les personnes âgées.
- Assurer un revenu de retraite à tous les Canadiens.

Notre comité d'action politique a développé cette ressource pour aider nos membres à se préparer aux prochaines élections. Veuillez utiliser ces informations (1) pour déterminer votre position sur chacun des sujets (2) pour parler à vos amis et à votre famille de ce qui est important pour vous et (3) pour décider comment vous voterez.

Surtout, votez!

Gerry Tiede
ACER-CART Président

Comment vous servir de cette brochure

- Familiarisez-vous avec les questions décrites.
- Évaluez les plates-formes des partis politiques pour voir quel parti répond le mieux à vos préoccupations. Votez pour ce parti.
- Partagez cette information lorsque vous parlez à vos amis et à votre famille lors de discussions préélectorales.
- Posez certaines des questions fournies lorsque vous êtes en mesure d'assister à une réunion de tous les candidats.
- Posez certaines des questions fournies lorsque vous recevez un appel téléphonique d'agents de campagne demandant votre soutien.



Plan national d'assurance-médicaments

Message clé: Le Canada a besoin d'un régime national d'assurance-médicaments

Le Canada est le seul pays au monde à offrir des soins de santé universels qui ne fournissent pas une couverture universelle pour les médicaments d'ordonnance ou les vaccins recommandés par Santé Canada pour les personnes âgées. Environ 20 % des Canadiennes et des Canadiens ont une assurance-médicaments inadéquate ou pas du tout et doivent payer de leur poche. Depuis plus de 20 ans, de nombreuses études gouvernementales et privées ont démontré un besoin impérieux de mettre sur pied un programme universel d'assurance-médicaments.

Lorsqu'il s'agit de sauver des vies, les vaccins viennent, après l'eau potable, au deuxième rang mondial. La mosaïque de vaccins financés et non financés, l'information non normalisée et l'absence d'un système de suivi universel ont réduit la capacité du Canada d'élaborer une solide politique en santé publique fondée sur des données.

Aspects à considérer:

- Le Dr Eric Hoskins, ancien ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, a signalé qu'un ménage sur cinq a déclaré qu'un membre de sa famille n'avait pas pris de médicaments prescrits en raison du coût. Près d'un million de Canadiennes et de Canadiens réduisaient leur nourriture ou leur chauffage de maison afin de pouvoir payer leurs médicaments.
- Un régime d'assurance-médicaments public et universel permettrait une meilleure surveillance de l'utilisation des médicaments. Une hospitalisation sur six pourrait être évitée si les médicaments d'ordonnance étaient utilisés de manière appropriée.
- De tous les pays du monde, les Canadiennes et les Canadiens se situent au troisième rangs pour les coûts d'ordonnance les plus élevés. En tant que pays, nous économiserions entre 4 et 11 milliards de dollars grâce à un régime national d'assurance-médicaments doté d'une coopération interprovinciale en matière d'achat.
- Plus les individus vieillissent, plus leur système immunitaire s'affaiblit. De nombreux vaccins ont été développés spécifiquement pour offrir une meilleure protection aux personnes âgées. Un bon usage de ces vaccins permettrait de répondre à leur désir de mener une vie saine, active et productive et réduirait la morbidité, la mortalité et les coûts globaux associés à des soins de santé.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Votre parti appuie-t-il une initiative nationale d'assurance-médicaments ?
2. Que fera votre parti pour réduire les coûts des médicaments ?
3. Votre parti appuiera-t-il et financera-t-il un plan national de vaccination pour les aînés ?
4. Que fera votre parti pour travailler en collaboration avec d'autres paliers de gouvernement afin de surmonter les problèmes de compétence et de mettre en œuvre un plan national d'assurance-médicaments ?



Message clé: La nécessité d'une stratégie nationale pour les aînés

Une stratégie nationale globale pour les aînés, avec des attentes claires et un financement ciblé, garantira les droits fondamentaux de la population âgée du Canada et assurera que leurs besoins seront satisfaits.

Les aînés constituent le segment de la population canadienne qui croît le plus rapidement :

- 15 % de notre population est âgée de 65 ans et plus.
- Ce nombre devrait passer à 25 % d'ici 2056.

Aspects à considérer:

1. Valeur du vieillissement et reconnaissance de la participation productive des aînés dans leurs collectivités:

- Les aînés sont souvent une ressource méconnue dans nos communautés.
- L'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge sont de réels problèmes auxquels sont confrontés beaucoup d'aînés.
- La législation et les conventions telles que la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes âgées doivent être présentes et soutenues afin de garantir que les personnes âgées soient reconnues et valorisées en tant que membres vitaux de leur communauté.

2. Bien-être continu des personnes âgées:

- Les problèmes ayant une incidence sur le bien-être continu des aînés doivent être abordés.
- Des programmes de campagne doivent être créés et soutenus afin de:
 - Promouvoir une vie saine et active.

- Encourager les communautés amies des aînés.
- Promouvoir des activités de santé pour réduire les effets des maladies et des blessures.
- Réduire l'isolement social.
- Des soins complets, selon les circonstances, peuvent être plus bénéfiques et moins coûteux que l'hospitalisation.

3. Besoins de base:

- Tous les aînés doivent avoir accès à un financement afin de répondre à leurs besoins de base en nourriture, en logement, en transport et en soins de santé.

4. Assurance-médicaments:

- Inclure la couverture des médicaments dans le cadre des soins de santé universels.
- Cela réduirait non seulement le coût des médicaments, mais garantirait que toutes les personnes âgées obtiendront les médicaments dont elles ont besoin.

5. Accès aux soins plus près de chez vous:

- Beaucoup, en vieillissant, auront besoin de différentes formes de soins.



- Plus longtemps les soins peuvent être fournis à leur domicile ou plus près de chez eux, plus longtemps les aînés pourront rester dans leur propre maison, être plus heureux et réduire la pression sur nos foyers de soins de longue durée et sur nos hôpitaux.
- Cet accommodement comprendrait la reconnaissance de la famille et des amis qui servent de proches aidants.

6. Foyers de soins de longue durée:

- Pour certains, les soins ne peuvent plus être fournis à domicile.
- Une réforme législative sérieuse est nécessaire pour faire en sorte que les foyers de retraite et de soins de longue durée soient des lieux de sécurité, car ils fournissent des soins aux plus vulnérables.
- Le fonctionnement des foyers de soins de longue durée, qui valorise les soins aux aînés et ceux qui choisissent de s'occuper des aînés, doit être réformé.
- Il faut créer une atmosphère qui respecte les aspects qui enrichissent leur vie et réduisent la médicalisation de leurs soins.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Quels programmes êtes-vous prêt à lancer et à promouvoir afin d'aider les aînés à être actifs et engagés dans leur communauté et à vieillir chez eux?
2. Qu'est-ce que vous êtes prêt à faire pour modifier la législation relative à l'exploitation des foyers de soins de longue durée?
3. Qu'est-ce que vous êtes prêt à recommander pour améliorer les soins de toutes les personnes âgées?
4. Comment appuierez-vous l'introduction d'un programme national d'assurance-médicaments, y compris l'établissement d'un formulaire national?



Foyers de soins de longue durée

Message clé: Les soins en établissement de longue durée nécessitent un examen critique.

Les soins en établissement de longue durée au Canada nécessitent un examen approfondi. Non seulement bon nombre de ces foyers sont sous-financés et en sous-effectif, mais la formation et la rémunération du personnel sont insuffisantes pour le travail qu'ils accomplissent.

La pandémie COVID-19 a braqué les projecteurs sur les conditions inacceptables dans les foyers de soins de longue durée et amplifié les difficultés auxquelles elles sont confrontées, entraînant des souffrances inutiles et des décès prématurés pour de nombreuses personnes âgées. En décembre 2020, 72 % des décès dus à la COVID-19 au Canada sont survenus dans des foyers de soins de longue durée.

Les soins en établissement de longue durée au Canada nécessitent une évaluation approfondie. Il est maintenant temps que cela se produise.

Aspects à considérer:

- Inclure les soins de longue durée dans la Loi canadienne sur la santé afin de fournir des normes nationales pour le fonctionnement de tous les foyers de soins de longue durée au Canada.
- Mettre fin aux foyers de soins de longue durée à but lucratif. En décembre 2020, 70 % des décès survenus dans des foyers de soins de longue durée étaient survenus dans des établissements privés. La marge bénéficiaire a un coût pour nos aînés.
- Embaucher du personnel qualifié pour les résidences de soins de longue durée. Veiller à ce qu'une formation appropriée soit disponible pour augmenter le nombre de personnes qualifiées disponibles pour le travail requis.
- Améliorer la rémunération des travailleurs des soins de longue durée : définir une norme de salaire minimum et une compensation pour tous les travailleurs des soins de longue durée. Maintenir la cohérence avec les travailleurs exerçant des emplois comparables dans le secteur hospitalier.
- Augmenter le nombre d'employés à temps plein en employant au moins 75 pour cent du personnel à temps plein.
- Légiférer des normes de soins garantissant que chaque résident d'établissements de soins de longue durée recevra au moins quatre heures de soins pratiques par jour.
- Démédicaliser le traitement des résidents. Maintenir un niveau de mobilité, de choix et d'autres libertés qui enrichissent la vie des résidents des établissements de soins de longue durée, tout en favorisant un bien-être physique et un bien-être mental positif.
- Fournir un accès aux soignants. Légiférer l'accès à la résidence pour la famille ou les amis servant de soignants, même en période d'épidémies contagieuses. Fournir un équipement de protection individuelle adéquat au besoin.



- Augmenter immédiatement le financement pour approuver les niveaux afin de permettre aux changements proposés de se produire.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Comment votre parti appuiera-t-il les modifications législatives visant à placer les foyers de soins de longue durée sous l'égide nationale?
2. Votre parti appuiera-t-il l'interdiction des foyers de soins de longue durée à but lucratif?
3. Votre parti appuie-t-il la nécessité d'augmenter le financement des soins de longue durée au Canada?



Assurer un Revenu de Retraite

Message clé: Les Canadiennes et les Canadiens méritent de vieillir dans la dignité et dans la sécurité, en ayant une source de revenus garantie et suffisante.

Dans un régime de retraite à prestations déterminées, nous envisageons traditionnellement que les employeurs et les employés cotisent à un fonds du régime. Ces montants sont mis en commun et investis afin que les retraités reçoivent un montant garanti pour le reste de leur vie, selon une formule qui tient compte du salaire et des années d'emploi. Les régimes de retraite à prestations déterminées se sont avérés sécuritaires et efficaces pour le revenu de retraite. Jusqu'à 80 % des dollars de retraite proviennent du rendement des placements. Les montants qu'ils reçoivent à la retraite leur permettent aux retraités de payer des impôts et de contribuer aux économies locales, provinciales, territoriales et nationales.

Le nombre de régimes à prestations déterminées continue de baisser, remplacé par des régimes à cotisations définies et à prestations cibles. Ces derniers transfèrent le risque aux retraités et les mettent en danger d'un avenir incertain. Les régimes à prestations déterminées gérés efficacement se sont avérés sécuritaires pour la retraite.

Des changements spécifiques sont nécessaires afin de garantir la protection des pensions en cas d'insolvabilité. À l'heure actuelle, avec des engagements de retraite non capitalisés, les employés et les retraités se retrouvent sans revenu lorsque leur employeur fait faillite.

Aspects à considérer:

- Protéger les prestations de retraite accumulées signifie qu'aucun employeur n'est autorisé à modifier la rémunération gagnée par les retraités une fois qu'ils ont pris leur retraite. Ceci minimise les risques et permet aux employés d'être assurés et que leur pension contractuellement promise - leur salaire différé - sera garantie.
- La protection des employés et des retraités en cas d'insolvabilité d'entreprise leur permettra de bénéficier d'une retraite sûre et de ne pas avoir à compter sur des prestations financées par les contribuables.
- Le renforcement des régimes à prestations déterminées procure le

même revenu de retraite à un coût bien inférieur à celui des régimes à cotisations déterminées ou à prestations cibles et assurera un avenir sûr aux retraités.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Quel est le plan de votre parti pour la sécurité du revenu de retraite des aînés actuels et futurs?
2. Comment protégerez-vous toutes les prestations de retraite accumulées?
3. Comment soutiendrez-vous et encouragerez-vous les régimes de retraite à prestations déterminées?
4. Comment vous assurerez-vous que les pensions des employés et des retraités sont protégées si leur employeur déclare faillite?



Les renseignements sur les électeurs se trouvent sur le site Web d'Élections Canada electionscanada.ca sous l'onglet ***Tout ce qu'un électeur doit savoir***.

- Rendez-vous au **Service d'information de l'électeur** si vous avez déménagé depuis la dernière élection. Vous êtes peut-être dans une autre circonscription.
- Accédez aux **Services d'inscription des électeurs** pour vérifier votre inscription, mettre à jour votre adresse ou vous inscrire pour la première fois. Les personnes inscrites devraient recevoir une carte d'information de l'électeur avec des rappels, quand, où, et comment voter.
- Options **d'identification des électeurs** requises pour les élections fédérales :
 1. Permis de conduire ou carte émise par le gouvernement avec votre photo, nom et adresse actuels.
 2. Deux pièces d'identité, à la fois avec le nom et une avec l'adresse actuelle.
 3. Si vous n'avez pas de pièce d'identité, vous pouvez toujours voter si vous (1) déclarez par écrit votre identité et votre adresse et (2) demandez à quelqu'un de se porter garant pour vous. Le bon (1) doit vous connaître. (2) Être inscrit dans le même bureau de vote (3) être en mesure de prouver son identité et son adresse, et (4) ne peut se porter garant que pour une personne (sauf dans un établissement de soins de longue durée).
- **Options de vote** :
 1. Au **bureau de vote** qui vous a été attribué le jour du scrutin.
 2. À votre **bureau de vote par anticipation** assigné, les 10e, 9e, 8e et 7e jours avant le jour du scrutin.
 3. Par **bulletin spécial** qui doit être demandé à l'avance. Élections Canada doit recevoir votre bulletin de vote spécial avant le jour du scrutin.
 4. Lors d'un bureau de **vote mobile** si vous êtes à l'hôpital et dans des établissements qui fournissent des soins de longue durée.

Pour plus d'informations

Roger Régimbal
Directeur général
regimbal.roger@sympatico.ca



www.acer-cart.org

This brochure is also available in English.